

6215

SACY-LE-PETIT

PONT-SAINT-MAXENCE



LIGNE SCOLAIRE

UNIQUEMENT EN PERIODE SCOLAIRE Horaires valables à partir du 1er Septembre 2025

ALLER

Code course		22607
Jours de fonctionnement		LMmJV
SACY-LE-PETIT	Place	06:55
GRANDFRESNOY	Mairie	06:59
	Rue de Chevrières	07:01
CHEVRIÈRES	Centre	07:04
	Rue de Beauvais	07:06
HOUDANCOURT	RD 13	07:08
BAZICOURT	Mairie	07:10
SAINT-MARTIN-LONGUEAU	RN17 Nord	07:14
	RN17 Sud	07:17
LES AGEUX	Drouart	07:20
	Place Dupuis	07:23
	Chemin Vert	07:26
PONT-SAINT-MAXENCE	Place Palteau	07:40

RETOUR

Code course		22610	22611	22608	22609
Jours de fonctionnement		m	m	LMJV	LMJV
PONT-SAINT-MAXENCE	Bibliothèque	12:15	17:35	16:35	17:35
LES AGEUX	Chemin Vert	12:22	17:42	16:43	17:44
	Place Dupuis	12:25	17:44	16:45	17:46
	Drouart	12:27	17:47	16:47	17:49
SAINT-MARTIN-LONGUEAU	RN17 Sud	12:30	17:50	16:50	17:54
	RN17 Nord	12:32	17:53	16:52	17:58
BAZICOURT	Mairie	12:34	17:55	16:54	18:00
HOUDANCOURT	RD 13	12:38	17:58	16:59	18:03
CHEVRIÈRES	Rue de Beauvais	12:42	18:01	17:02	18:06
	Centre	12:44	18:02	17:04	18:08
GRANDFRESNOY	Rue de Chevrières	12:47	18:05	17:07	18:11
	Mairie	12:49	18:08	17:09	18:13
SACY-LE-PETIT	Place	12:53	18:12	17:12	18:17

LMmJV : Circule du Lundi au Vendredi

m : Circule uniquement le Mercredi

LMJV : Circule uniquement le Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

Des modifications mineures pourront être faites sur les horaires, merci de consulter régulièrement www.oise-mobilite.frHauts-de-France
mobilitésRETROUVEZ
TOUS
LES HORAIRES
EN LIGNE

Retrouvez-nous sur :

hautsdefrance-mobilites.frAlertes
perturbations
de votre ligne
par sms ou emailoise-mobilite.frINSCRIPTION
GRATUITE

VOTRE TRANSPORTEUR



5b place de la gare - 60300 Senlis

☎ 03 44 53 93 69

✉ ko2@keolis.com



TITRES *	PÉRIODICITÉ	PRIX	SUPPORT	CONDITIONS D'UTILISATION
Ticket unitaire	Valable 1 trajet	2€		Correspondance sur le réseau interurbain autorisée. Aller-retour interdit.
Carnet de 10 voyages tout public	Valable 10 trajets	20€		Selon les réseaux distributeurs.
Titre journée pour les pics de pollution	Valable 1 journée	2€		- Arrêté préfectoral portant restriction de circulation pour les automobiles lors d'épisode de pollution de l'air. - Abonnement glissant à compter de la 1ère utilisation.
Abonnement tout public	Mensuel	30€		- Abonnement glissant à compter de la 1ère utilisation. Avoir enregistré son profil tarifaire sur sa carte avant achat. Bénéficiaires : les jeunes de moins de 26 ans, les seniors de plus de 65 ans, les bénéficiaires du profil « coup de pouce TER » ou de la complémentaire santé solidaire, ou justifiant d'un avis de non-imposition ou d'une inscription à France Travail ou allocataire RSA, les titulaires de la carte mobilité inclusion (et leurs accompagnateurs), les usagers des cars circulant en substitution des trains régionaux lors de travaux sur les lignes ferroviaires de longue durée (plus de 6 mois), les détenteurs d'un ABO + TER sur présentation obligatoire de la facture émise par SNCF Voyageurs.
	Annuel	300€		
Abonnement réduit	Mensuel	10€		- Avoir enregistré son profil tarifaire sur sa carte avant achat. Bénéficiaires : les élèves des 1er et 2nd cycles non ayants-droit à la gratuité déterminée dans le cadre du règlement régional des transports scolaires.
	Annuel	100€		
Abonnement pour collégiens et lycéens non ayants-droit à la gratuité	Selon calendrier scolaire	75€		- Avoir enregistré son profil tarifaire sur sa carte avant achat. Bénéficiaires : les élèves des 1er et 2nd cycles non ayants-droit à la gratuité déterminée dans le cadre du règlement régional des transports scolaires.
Enfants - 4 ans	Illimité	Gratuit		- Accompagné d'un adulte. - Avoir enregistré son profil au préalable. Etre titulaire de la carte Sécuri'TER ou justificatif employeur domicile/lieu d'affectation. - Avoir enregistré son profil au préalable. Justificatif : pièce d'identité. - Avoir enregistré son profil au préalable. Justificatifs : notification de bourse et certificat de scolarité. - Avoir enregistré son profil au préalable. Justificatifs : attestation inscription CFA / école de production ou certificat de scolarité. - Selon les réseaux distributeurs.
Titulaires du Pass Sécuri'TER				
Jeunes (- 26 ans)				
Etudiants boursiers				
Apprentis				
Accompagnateurs des titulaires de la carte mobilité inclusion	Selon validité de la carte mobilité inclusion du titulaire			
Première délivrance d'une carte Pass Pass		5€		Justificatif d'identité et photo.
Duplicata d'une carte Pass Pass		8€		En cas de perte ou de vol, sur présentation d'une pièce d'identité en agence ou formulaire par correspondance

Ces titres ne donnent pas droit * à correspondance sur le réseau régional ferré.



Ticket papier



Carte Pass Pass



Carte Pass Pass nominative